

## ÉDITO

Chères julirosiennes, chers julirosiens,



Cet édito sera encore, pour une bonne part, sous l'influence du coronavirus qui, depuis février 2020, ne nous a jamais abandonnés malgré notre désir de l'oublier et de passer à autre chose. En effet, on s'est quittés au mois de juin avec la fermeture de l'école durant quelques jours... On se retrouve à la rentrée de septembre avec déjà la fermeture d'une classe !

**La dynamique de ce début d'année scolaire n'est pas celle que nous aurions souhaitée.**

Et pourtant, la vie continue. Il faut qu'elle continue. Je pense en particulier à la vie associative si longtemps sevrée de ses activités. Nous avons élaboré un protocole respectueux des gestes barrières car il faut apporter des réponses rassurantes et en même temps rigoureuses qui nous permettent de retrouver nos habitudes au sein de notre village en attendant les avancées significatives des labos de recherches et la perspective d'un vaccin pour 2021, nous l'espérons tous.

**En tous les cas, cet événement majeur s'est immiscé dans notre vie à tous sans y être invité, aura mis en lumière notre fragilité et notre vulnérabilité.**

Sur un plan personnel d'abord, mais aussi au niveau de tous les facteurs qui participent aux principaux déséquilibres de notre société et dont cette crise a mis en lumière ses manques (dépendance pharmaceutique, mobilité à réinventer, la place de notre jeunesse, politique de l'habitat).

À propos de la jeunesse, plutôt que de recruter à minima des jeunes julirosiens pour des emplois saisonniers, nous avons, cette année, augmenté leur nombre au sein des services municipaux.

Bien évidemment, au niveau local, cette crise ne nous empêche pas de poursuivre nos projets et en particulier celui du "cœur de village".

Dans la continuité, les permis de construire seront déposés. C'est ainsi que 2021 devrait être une année d'intenses constructions, certainement une année phare pour l'activité des entreprises locales qui vont pouvoir remplir leur carnet de commandes.

## Une rentrée scolaire sous le signe du protocole de la Covid



**Cette rentrée 2020 restera gravée dans nos mémoires : mise en place du protocole sanitaire, port du masque obligatoire pour les parents, un seul accompagnant et mise en place par la Municipalité d'un distributeur de gel hydro-alcoolique à l'entrée de l'école.**



**Cette rentrée s'est déroulée pour la première fois de manière échelonnée, d'abord les CP à 8h30, les CE1 à 9h, les CE2/CM1 à 9h30 puis enfin les CM2.**

**9 classes en tout pour un effectif global de 213 élèves.**

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice Mme Christine Courtaud, qui était auparavant directrice de l'école maternelle, et qui remplace M. Amato, parti à la retraite.

Bienvenue aussi à Mme Chloé Migliore, notre nouvelle institutrice qui remplace Mme Perrier partie vers d'autres fonctions.

**Pour l'école maternelle, même protocole avec une rentrée le mardi 1<sup>er</sup> septembre avec d'abord les Grandes Sections de 8h20 à 8h30 ensuite les Petites Sections de 8h30 à 8h40 et enfin les Moyennes Sections à 13h20.**

**4 classes, ce jour là, soit un total de 121 élèves.**

**Nous sommes heureux de vous confirmer l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe et de l'arrivée de Sophie Druelle qui aura la classe de Moyenne Section. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école Émile Bedos.**

.../...

Nous avons également obtenu de l'ARS la labellisation de notre maison de santé multi-sites, ce qui est une juste reconnaissance des efforts déployés pour décrocher ce label.

J'en profite pour remercier Martial MONTELS, le président de l'association des professionnels de santé ainsi que les membres de son bureau qui ont fait un travail remarquable de réflexion au plus près des besoins des patients de notre territoire et qui ont permis la labellisation de ce projet.

La zone commerciale mitoyenne au pôle santé s'enrichit aussi de plusieurs projets innovants et complémentaires avec ceux qui existent déjà sur la commune.

Il y aura sante doute plus de sollicitations que de places disponibles mais nous examinerons d'une manière collégiale les demandes, le critère principal restant l'intérêt pour les julirosiens.

On me demande souvent la durée de réalisation de ces différents projets. Avec la crise du coronavirus, il est difficile de répondre à cette question, mais on peut raisonnablement escompter la livraison d'une partie des bâtiments pour fin 2022. Durant ces deux années à venir, notre commune sera en pleine ébullition comme elle l'est déjà avec la réalisation des réseaux et voirie du coeur de village. Un mot sur notre intercommunalité dont le nouveau président est Christophe RIVENQ. C'est un homme qui, je pense, est à l'écoute et qui a entendu nos différentes propositions en matière notamment de prévention de la délinquance, de mobilité et réflexion sur un centre de loisirs dédié.

Tout ceci va dans le bon sens et nous nous impliquerons dans ces différentes thématiques avec loyauté, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants. Mais nous serons aussi bien

entendu, très attentifs aux résultats. Sur un plan international, nous ne pouvons rester insensibles au drame qui a secoué BEYROUTH et tout le LIBAN. Je proposerai une aide exceptionnelle en faveur des sinistrés lors du prochain conseil municipal.

D'une manière générale, il faudrait aussi faire preuve d'un optimisme béat pour trouver quelques consolations dans la direction où va notre monde. Entre l'odeur de la poudre et l'odeur du brûlé, nous avons besoin de forts vents contraires pour changer de cap.

À Saint Julien-les-Rosiers, notre cap, qui pourrait s'appeler de "Bonne Espérance", nous permet cependant d'évoluer au milieu d'une panoplie de projets structurants pour commune que vous allez découvrir au fil des pages de cet écho. Bonne lecture à vous. *Avec tout mon dévouement.*

Le Maire, Serge Bord

# La 5<sup>ème</sup> classe de maternelle rouvre !

**La 5<sup>ème</sup> classe de maternelle avait été supprimée pour la rentrée de 2018/2019, malgré les demandes et arguments présentés par Serge Bord, le maire de Saint Julien les Rosiers, auprès de l'académie pour la conserver.**

Cette dernière, pour refuser toutes demandes et motiver sa décision de fermeture, s'appuyait sur le fait qu'il n'y avait que 113 enfants alors qu'il en aurait fallu au minimum 115 !

Cette position pour le moins surprenante avait conduit à avoir des classes à 29 élèves

et toutes les récriminations faites n'y ont rien changé.

Cette année, la rentrée s'est effectuée le 1<sup>er</sup> septembre avec quatre classes, un total de 121 élèves et plus de 30 élèves par classe, alors que la préconisation ministérielle est de 24 en grande section. Serge Bord, maire

et Abiba Georges, adjointe aux écoles, ont demandé une nouvelle fois sa réouverture.

**Bonne nouvelle, le mercredi 16 septembre, quinze jours après la rentrée, l'académie annonce qu'elle rouvre cette fameuse « 5<sup>ème</sup> classe » le lundi 21 septembre 2020.**

**L'action conjointe de notre maire, de l'adjointe aux écoles, Abiba Georges, et de la directrice de l'école maternelle, madame Emmanuelle Portanier, a payé.**

**Comme quoi, il ne faut jamais baisser les bras !**

**Qu'ils en soient remerciés, pour nos enfants et toute l'équipe pédagogique, ainsi que toutes les personnes qui les ont aidés à soutenir cette revendication.**

Édito .....	p. 1-2	Les "délibs" .....	p. 11
Rentrée scolaire .....	p. 1-2	Vie communale : incivilités .....	p. 12-13
Ouverture 5 <sup>e</sup> classe maternelle .....	p. 2	Vie culturelle .....	p. 14-15
Remise des "dicos" - Départ en retraite de M. Amato .....	p. 3	Infos Agglo Alès .....	p. 15
Travaux - Urbanisme .....	p. 4-56	Le Docteur TESSADRI change d'adresse - Brève .....	p. 16
Vie communale - Infos Agglo Alès .....	p. 7-10		

# Remise des "dicos"

C'est le 30 juin que parents, grands parents, enseignants et élus se sont réunis en soirée aux côtés des élèves de CM2 scolarisés à l'école élémentaire Pierre Perret pour participer à la remise des dictionnaires de français accompagné d'un mini dictionnaire d'anglais, marquant ainsi la future rentrée au collège.

Tous réunis sous le nouveau préau dans la cour des écoles, après le discours de Serge Bord, maire de la commune, de Abiba Georges, adjointe, nouvellement en charge de la compétence école, et de Patrick Higon, adjoint, la remise des dictionnaires s'est effectuée dans le respect des règles sanitaires liées aux contraintes du Covid 19.

L.A.P.E. représentée par sa présidente, madame Fanny Marhuenda, et quelques membres du bureau, que nous avons conviés à cette cérémonie, a offert une calculatrice aux futurs collégiens.



Les enseignantes et le directeur, monsieur Lionel Amato, ont procédé à la distribution d'une "B.D." offerte par l'Éducation Nationale.

Nous avons maintenu cette cérémonie qui concrétise la fin d'une scolarisation en Élémentaire pour 52 enfants qui ont découvert en ce début septembre, de nouveaux établis-

sements, un nouveau rythme de vie, d'autres méthodes éducatives et d'autres disciplines. Souhaitons-leur un bel avenir scolaire, et que ces différents cadeaux leur soient utiles dans la poursuite de leurs études. Cet événement s'est terminé de manière conviviale autour du verre de l'amitié, avec le souhait de passer de belles vacances d'été.

## DÉPART À LA RETRAITE DE M. AMATO

# Un départ sous le signe de l'émotion...

Vendredi 3 juillet a été organisé, à la sortie de l'école élémentaire Pierre Perret, un moment convivial en l'honneur du départ à la retraite de Lionel Amato, directeur de l'école élémentaire depuis 2007.

Les parents d'élèves ainsi que les institutrices avaient préparé une chaîne humaine composée de ses anciens élèves.

À son arrivée il s'est vu offrir une « ola » collective et une brouette garnie de ses boissons favorites. S'en est suivie une fin



de journée plus privée souhaitée par notre hôte.

Discours de Monsieur le Maire de Saint Julien les Rosiers, de l'Adjoint sortant aux Écoles, Patrick Higon, et de ses collaboratrices... Des discours émouvants qui nous laissent penser qu'il était vraisemblablement l'un des piliers de cette école.

**Son « efficacité et son sens de l'intérêt général » ont été loués par le Maire, ses collègues et les parents d'élèves.**

Il a su s'adapter au fil du temps et des ans. Son savoir-faire et sa personnalité ont de même été mis en avant en présence de ses collègues, amis et de sa famille.

Cocktail, buffet et présents ont parachevé le tout d'une soirée placée sur le ton de l'émotion et de la joie partagée.

Une nouvelle vie proche des siens s'ouvre désormais à « Notre Directeur » qui n'a pas démerité. Une page est tournée.



## Cœur de village

Depuis début juin sur ce secteur ont commencé les travaux d'aménagement de la zone. Afin d'éclaircir un peu plus en détail l'étrange balais d'engins de chantier qui a eu lieu devant nos yeux durant ces derniers mois, voici quelques jalons réalisés.



L'ensemble de ces jalons sont suivis de près par l'équipe Travaux, afin de respecter au mieux la livraison début 2022.

- Nous avons commencé par la réalisation d'**ouvrages hydrauliques** permettant la protection des habitations situées en aval de la zone conformément au dossier "Loi sur l'eau". Pour se faire ont été créés 3 bassins, répondant à des volumes spécifiques, qui permettent de stocker et de réguler les eaux pluviales issues de cette zone d'aménagement.
- Dans un deuxième temps nous avons créé les **réseaux d'eaux potables et l'assainissement**.
- Dans un dernier temps, nous avons enfoui les **réseaux secs, électricité et gaz**.
- Pour terminer la **voirie est en cours de finition**, pour un achèvement fin octobre début novembre, en fonction de la clémence de la météo.

### À suivre dans les prochains mois, la réalisation des lots suivants :

- Le Lot « Logis cévenols » de **24 logements** dont le permis de construire est en cours d'instruction
- Le Lot « SEGARD » comprenant, la maison médicale, les commerces et **20 logements sociaux**. Dont le permis de construire à été également déposé.

### ■ Traçage routier

- Dans un premier temps, sur le **CD 904**, en étroite collaboration avec le conseil départemental, nous avons pu faire peau neuve à l'occasion du passage du tour de France dans Saint-Julien Les rosiers.
- Dans un second temps, notre équipe communale a travaillé d'arrache-pied pour redonner des couleurs aux chaussées intérieures julirosiennes et rappeler les obligations de circulation et stationnement. Merci à eux pour l'implication dans la période estivale difficile passée.

### ■ Réflexions en cours

En parallèle des travaux en cours, **des études d'aménagement de sécurité et de réfection de la chaussée sont lancées sur plusieurs secteurs de la commune**, dont certains devraient voir le jour avant la fin 2020.

- Secteur Arbouisse
- Secteur Caussonille haut et bas
- Secteur Courlas
- Secteur Blacou
- Secteur Agonèdes / Grès / Marronniers
- Secteur Serre des fons / Secteur des Ayres

### ■ RD316



Toujours dans un esprit de sécurisation des chaussées julirosiennes, le **traitement du CD 316**, permet dès à présent aux piétons, cyclistes et automobilistes de cohabiter sereinement au travers d'un des axes principaux de circulation de notre commune grâce aux nombreux aménagements de sécurité tel que le passage à 30 km/h de la zone, allant du pont du ruisseau rouge à la sortie du village en direction de Saint Martin de Valgalgues.

## MAISONS EN PARTAGE

# Le projet avance

L'année 2021 sera une année chargée pour le CCAS de notre commune, animé par Bernard MARTIN, élu référent, et Cathy FORTUNÉ pour la partie administrative.

En effet, le projet "Maison en partage" devrait être arrêté dès cette fin d'année tant sur le plan architectural que sur le plan social.

Sur le plan architectural, le plan des bâtiments est finalisé.

Il regroupe 6 bâtiments de plain-pied qui vont abriter 14 logements au total. S'ajoute à cela la construction d'une salle commune dont la vocation sera de recevoir les résidents pour un moment convivial.

C'est le Logis Cévenol qui va acheter le terrain et qui sera donc le propriétaire-bailleur.

Sur le plan social, nous travaillons en partenariat avec l'association VIVADOM.

Le projet social sera présenté au mois d'octobre au Conseil départemental du Gard pour être validé après une écriture conjointe VIVADOM et les élus du CCAS.

Il est à noter que VIVADOM proposera le recrutement d'une "maîtresse de maison" qui sera chargée de veiller au bon fonctionnement du lieu avec une présence importante auprès des personnes âgées.

## STOP à Caussonille Une sécurité renforcée pour les riverains



M. le Maire l'a annoncé par courrier aux riverains il y a quelques jours : un panneau "STOP" va être mis en place à la sortie du hameau, ceci afin de rendre prioritaire le CD 416. Cette opération sera menée en partenariat avec le service départemental des routes qui va prendre en charge le traçage médian de façon à ce que les voitures n'empiètent pas sur la voie de circulation opposée. Cette installation devrait être suivie, dans les mois qui viennent, d'autres dispositifs pour que le chemin de Caussonille devienne sécurisé en matière de vitesse excessive.

## MAISONS ABORDABLES

# Il reste encore des maisons à saisir !

Après une première sélection de candidature pour les maisons abordables, dont quatre sont actuellement en voie de finalisation. Il reste à ce jour 6 maisons abordables à saisir.



Cette première sélection a malheureusement écarté certaines candidatures qui répondaient aux critères de sélection mais qui, au vu des conditions dégradées d'accès aux crédits bancaires et la fin de certaines aides de l'État dans ce domaine, n'ont pu être retenues. La crise Covid y est aussi, bien entendu, pour quelque chose.

Pour rappel, les lots 2 et 3 du lotissement CŒUR DE VILLAGE (1831m<sup>2</sup>), sont destinés à la construction de maison individuelle, suivant le concept de « Maison abordables » en partenariat avec le promoteur « Maisons

OLIVIERS », 10 lots seront vendus à des particuliers choisis sur dossier suivant des critères de sélection.

La municipalité a pour objectifs poursuivis :

- permettre un parcours résidentiel ;
- favoriser l'accession à la propriété pour les ménages aux revenus modérés ;
- favoriser la mixité des âges.

Pour répondre à ces objectifs communaux, la commune a institué un système de pondération permettant d'établir un ordre de priorité entre les candidats afin de favoriser les primo-accédants et les jeunes ménages avec ou sans enfant, les retraités et les familles monoparentales.



Nous relançons des sélections de candidature sur la même base qu'initialement et nous étudierons en détail chaque dossier pour n'écarter personne, y compris des personnes extérieures.

Les candidats seront classés selon le nombre de points. Les candidats choisiront les parcelles selon le nombre de point obtenus (du plus haut au plus bas). Dans le cas où des candidats obtiendraient un nombre de points identiques, le lot sera attribué au revenu fiscal de référence le plus bas. Le dossier de demande est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

# Travaux communaux de l'été

Après une période de confinement qui a impacté de manière conséquente tous les services de la collectivité, la reprise progressive a permis de réaliser de nombreuses interventions au sein des bâtiments communaux, mais aussi dans les espaces verts.



Jeux au jardin du village



Travaux dans la cour de l'école



Raccordement jardins familiaux

**On peut citer quelques réalisations parmi les plus importantes.**

- La préparation de la piscine et sa gestion de jour en jour afin de maintenir un espace détente et loisir accessible à tous.
- La réfection des murets dans le jardin du village et la mise en place d'un jeu aux activités multiples particulièrement destiné aux enfants de moins de six ans. Un deuxième jeu de type balançoire (nid d'oiseau) sera mis en place cet automne.
- De nombreuses interventions dans les écoles : carrelage, électricité, peinture, création de meuble de rangement.
- Le remplacement des baies vitrées de la salle danse à Mandela.
- La création d'une pièce d'archivage en mairie.
- Le marquage de la chaussée et des parkings qui sera prochainement suivi de

la réactualisation de toute la signalétique routière.

- Le ramassage des encombrants que l'on trouve régulièrement sur la commune sans aucun respect de l'environnement. Pourtant des déchèteries sont accessibles facilement et nombreuses sur l'Agglo. Mais l'incivisme est bien présent toujours au dépend de l'environnement.
- Le suivi des espaces verts : taillage, nettoyage, arrosage....
- Le débroussaillage effectué avec l'épareuse ainsi qu'avec les débroussailluses à main, tout au long de la voirie communale qui représente 30 kms linéaires de chemins et de routes.
- Le raccordement en eau à partir d'un deuxième puits des jardins familiaux pour deux semaines de travaux, dont l'efficacité a été vérifiée cet été.

**Une liste de travaux que l'on pourrait grandement étoffer.**

Un travail réalisé par le personnel technique renforcé des emplois saisonniers permettant à des jeunes filles et jeunes gens, d'accéder à une première expérience professionnelle.

De jeunes saisonniers très impliqués dans la gestion du Covid 19, en participant à la désinfection, à l'accueil de la piscine, toujours respectueux du protocole sanitaire.

N'oublions pas le personnel d'entretien très investi au sein des différents bâtiments communaux, participant aussi au fonctionnement de la cantine du C.L.S.H.

**Un grand merci à ces femmes, jeunes filles, à ces hommes qui s'investissent dans des tâches quotidiennes avec application.**

## URBANISME

**Où trouver les informations concernant le PLU ?**  
(Zonage, règlement, PPRI, imprimés de demandes...)

Vous pouvez, dès à présent, consulter la carte de zonage via Géo portail de l'urbanisme :

[www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

Dans le courant du mois d'octobre, vous pourrez également retrouver la carte de zonage ainsi que le règlement s'appliquant à chaque parcelle via le site internet du SIG d'Alès Agglo ; rubrique portail de l'urbanisme sur :

<https://www.sigcevennes.fr>

Toutes les informations concernant le PLU sont également disponibles sur le site internet de la mairie :

<https://www.saintjulienlesrosiers.fr>

Courant septembre, nous allons revoir la présentation sur le site afin de gagner en lisibilité.

**Vous trouverez de manière plus claire :**

- la carte de zonage du PLU ;
- le règlement du PLU ;
- le Plan de Prévention des Risques Inondations du Gardon d'Alès (carte + règlement).
- Ainsi que les principaux imprimés de demandes d'Urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis de construire modificatif...).

## Les emplois saisonniers

Cette année 2020 est particulière avec ses restrictions, ses contraintes, son manque de visibilité pour l'avenir.

**Nous avons cru à un moment que nous devrions renoncer à prendre des jeunes en emplois saisonniers. Mais il fallait compter avec notre détermination à vouloir que ça se fasse.**

Parce que ces contrats de trois semaines pour certains, un peu plus pour d'autres, sont un moyen d'avoir une première expérience professionnelle et de recevoir un salaire qui leur permet de subvenir à leur besoin d'autonomie (études, permis de conduire, ...).



**Nous avons pu en prendre huit.**

**Tristan Poudevigne** et **Marek Trabalik** qui ont travaillé au service voirie à effectuer les tâches de débroussaillage, entretien et travaux dans les bâtiments communaux. **Hugo Aubague** a travaillé à l'entretien des espaces verts et **Romane Pélard** qui a travaillé à la cantine, pour le centre aéré, et à l'entretien des locaux de la commune. Ainsi que **Estéban Morandi** à la piscine pour effectuer les tâches de désinfection obligatoires par le protocole Covid.

**Anissa Saïdi**, comme Romane a été affectée au ménage des locaux et à la cantine qui est utilisée pendant les vacances par le centre aéré. Elle a beaucoup apprécié le travail et la relation avec l'équipe des agents municipaux, elle ajoute : *"c'est considérable de pouvoir travailler près de chez soi"*.

À la piscine, **Marie-Lou Daniel** a assuré l'accueil et **Lucas Czyzyk** la désinfection des locaux. **Loris Guiraud** a été le nouveau maître nageur.

Tous ont trouvé le travail intéressant même si la procédure « COVID » a compliqué les choses. La jauge ayant été fixée à 70 personnes la fréquentation a été moindre en

juillet, en août la population a augmenté jusqu'à la fermeture. Ils ont apprécié le fonctionnement plutôt familial de notre piscine. Lucas, comme Anissa considèrent que c'est un plus de travailler près de chez soi sans avoir besoin d'un véhicule, car sans permis cela devient souvent impossible de se déplacer sans faire appel à un tiers.



### Les maires ruraux solidaires des communes du GARD sinistrées

**L'association des maires ruraux du GARD met en place une cagnotte.**

Pour les personnes physiques souhaitant participer à cette cagnotte, elles peuvent adresser leurs chèques à : **AMR 30** avec au dos **"Solidarité rurale inondations 19.9.2020"**. Le siège de l'association se trouve :

Mairie - 351, route de Massillargues - 30140 MASSILLARGUES-ATTUECH.

L'intégralité des fonds récoltés sera distribuée aux communes sinistrées selon la procédure validée et formalisée de manière transparente.

**N.B. - Notre commune proposera une aide exceptionnelle lors de son prochain conseil municipal.**

### Solidarité Sinistrés du Var

**Pour les julirosiens qui souhaitent apporter leurs soutiens aux sinistrés des Alpes Maritimes,**

proposition de libeller leurs chèques à :

S.P.F.S. (Secours Populaire Français Sinistrés)

et l'adresser à :

30, rue Bonaparte - 06300 NICE

## Vacances d'été réussies à l'Accueil de Loisirs de Saint Julien !



Malgré des protocoles sanitaires plus restrictifs, et un effectif d'accueil réduit à 24 enfants, l'Accueil de Loisirs (ALSH) « La Cabane des Cévennes » a pu accueillir les enfants du territoire pour toute la période de l'été 2020.

Grands jeux d'aventure, bricolages variés, activités sportives et culturelles, baignades quotidiennes sur la piscine du centre ou au Carabiol, et sorties en groupe. Les enfants ont beaucoup apprécié leurs vacances cette année encore !

**Les réservations pour les mercredis et petites vacances sont ouvertes, et les enfants sont encore une fois très nombreux à nous rejoindre pour cette nouvelle année scolaire !**

## LE TOUR DE FRANCE

# Il est passé à Saint Julien les Rosiers !



Les coureurs sont partis du Teil en Ardèche pour atteindre Le Mont Aigoual lors de la 6<sup>ème</sup> étape de ce tour de France 2020. 191km, dont plus de la moitié dans le Gard, avec un passage dans notre village, les passionnés et curieux étaient au rendez-vous ce jeudi 3 septembre sur le CD 904.



Ils ont pu acclamer 101 véhicules composant « la caravane » aux alentours de 12h30 et essayer de ramasser les cadeaux publicitaires jetés par les voitures des marques présentes sur le tour. Ensuite, avec un peu d'avance sur l'horaire, c'est un beau peloton qui a traversé notre village à vive allure, frôlant le rond point de la main.

La main représentant la bienvenue dans notre village fût d'ailleurs mise en avant par les cameramans de France Télévision, une main qui portait pour l'occasion un cycliste factice en l'honneur de ce Tour de France 2020. **Pour cette décoration, on doit remercier et féliciter, Marc Benoit pour le**

**vélo, Patrick pour la peinture, Danielle pour le mannequin et les employés de la commune pour l'installation et la déco.** Si le Tour est un grand spectacle gratuit, à ciel ouvert, il n'en demeure pas moins que **son passage a causé quelques contraintes du fait des voies bloquées, 13 croisements et sorties sur le CD 904 qu'il a fallu sécuriser et aménager avec des barrières.**

Merci au comité directeur, à nos agents municipaux, à notre policier municipal et aux gendarmes pour la mise en sécurité des spectateurs et de la traversée de Saint Julien les Rosiers par les coureurs.

### RAPPEL

## GÉDICOM, plus que jamais à votre service

La triste période que nous vivons ainsi que les événements climatiques qui ont touché les Cévennes et le Var auront eu le mérite de mettre en lumière l'importance de la communication. Les modes de diffusion de l'information par les canaux classiques, utilisés par la commune, ne sont pas suffisants.

**C'est pourquoi, en partenariat avec Alès Agglomération, le service GÉDICOM a été mis en place il y a quelques temps déjà.**

Dans le précédent Écho du mois de juin, nous vous avons informé sur le sujet. Mais force est de constater que peu d'entre vous ont fait la démarche pour s'inscrire et profiter de ce système de sécurité et de prévention.

Nous savons aujourd'hui qu'il est important d'être prévenu rapidement, à tout moment et n'importe où, de problèmes et d'événements à venir ou en cours de développement. Savoir quelle doit être la conduite à tenir à ce moment là est crucial.

Vous trouverez le lien d'inscription en première page de notre site internet : [www.saintjulienlesrosiers.fr](http://www.saintjulienlesrosiers.fr) et notre page **Facebook**. Restez connectés !

**Si vous connaissez des personnes ne possédant aucun accès à internet, vous avez le document papier dans l'Écho de juin, n'hésitez pas à les inscrire (avec leur accord cela va sans dire), c'est gratuit !**

Pour le Conseil Municipal, le Maire, Serge BORD

# Dispositif "Papy et Mamie Trafic"

La commune de Saint Julien les Rosiers, soucieuse du bien-être des écoliers et de leurs parents aux abords des écoles au niveau du passage piéton aux heures d'entrée et de sortie des classes, souhaite renforcer et améliorer les dispositifs de sécurité existant assuré par le policier municipal, Loïc Lanoë.



C'est pourquoi il est prévu de mettre en œuvre le dispositif "Papy et Mamie Trafic", qui sera chargé de faire traverser les enfants. Au-delà de la mission de sécurité routière, il s'agit d'assurer un lien social et de renforcer la solidarité intergénérationnelle.

## Organisation et objectif

Cette activité de bénévolat sera confiée à des retraités volontaires, mais aussi à des adultes plus jeunes ayant des disponibilités correspondant aux horaires de début et de fin de classe (8h15 et 13h15 pour les entrées ; 11h15 et 16h30 pour les sorties). Ils ne seront là, en aucun cas, pour remplacer ou prendre la place du policier municipal. Ils n'auront aucun pouvoir de police.

Équipés de leur gilet jaune, ils auront pour mission de sensibiliser les enfants et leur famille aux règles de sécurité et de les aider à traverser en toute quiétude. Les candidats retenus suivront une formation sur la prévention et la régulation de la circulation qui sera dispensée par Loïc Lanoë, notre policier municipal.

## Comment devenir "Papy ou Mamie Trafic" ?

Vous êtes intéressé(e), motivé(e), pour rencontrer les habitants de votre quartier et vous êtes disponible, faite vous inscrire à l'accueil de la mairie en communiquant vos coordonnées pour que l'on puisse vous joindre.

## URGENCE LIBAN

Le 4 août 2020, une terrible explosion détruisait une partie de la ville de Beyrouth au Liban

### STR/AFP

Mardi 4 août après-midi, deux terribles explosions retentissent au nord de Beyrouth, la capitale du Liban : l'inflammation de 2750 tonnes de nitrate d'ammonium stockées dans un entrepôt du port en sont la cause. La déflagration, perçue à des centaines de kilomètres, provoque des dégâts matériels et humains immenses : immeubles effondrés, vitres explosées, voitures éventrées.

Cette catastrophe frappe le Liban alors que le pays traverse la pire crise économique de son histoire. La crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19 a fait s'effondrer un système économique déjà au bord du gouffre : dépréciation sans précédent de la livre libanaise, inflation record, licenciements massifs ont jeté une grande partie de la population libanaise dans une grande précarité.

Tandis que le Liban accueille plus d'un million de réfugiés syriens depuis 2011, 40% de sa population vit en dessous du seuil de pau-

vreté. C'est un pays en pleine détresse et un peuple déjà meurtri qui ont été frappés par ces explosions.

Depuis l'explosion, s'égrène une litanie de chiffres mortifères : 200 morts, 6500 blessés, 300 000 personnes sans logis, 650 écoles détruites ou endommagées, 6 hôpitaux dévastés... Et comme un malheur n'arrive pas tout seul, il y a quelques jours, dans ce même port, le hangar où était stocké les aides humanitaires et l'aide alimentaire de La Croix Rouge, a brûlé, anéantissant une partie de leur travail.

On ne peut pas laisser le peuple libanais dans la détresse, un peuple dont son histoire le lie à la France. Il nous faut aider les ONG présentes sur le terrain à permettre à celui-ci de reprendre pied. L'hiver est proche et la population va souffrir d'autant plus. Il est urgent de les aider si l'on ne veut pas voir la liste des morts s'allonger sans compter les conséquences politico-économiques et géopolitiques qui pourraient s'aggraver et créer un désastre humain.



### Association Nationale

9/11 Rue Froissart - 75003 PARIS France

Courriel : [info@secourspopulaire.fr](mailto:info@secourspopulaire.fr)

Téléphone : +33 1 44 78 21 00

Fax : +33 1 42 74 71 01

### Comité d'ALÈS

Espace Talabot, 22 rue Duclaux Monteils - 30100 ALÈS France

Courriel : [spf30ales@wanadoo.fr](mailto:spf30ales@wanadoo.fr)

Téléphone : 04 66 55 67 75

# Une rentrée progressive avec des associations déterminées

L'heure est à l'adaptation de tous et les associations n'ont pas manqué d'innovation pour reprendre les activités malgré la crise sanitaire.

Les **entraînements de foot** ont repris mi-août avec notamment une équipe U17 motivée. Ce fût douloureux mais le plaisir pour chacun de retrouver ses coéquipiers et la sensation du gazon sous les crampons se savourent.

Les adhérents de **Drailles et chemins julirosiens** ont pu enfin faire leur Assemblée Générale. Chacun a été invité à venir avec sa chaise de camping et son verre personnel. Sur le parvis de l'espace Mandela, Claudette et Régine ont pu proposer de nombreux pro-

jets pour la saison à venir à des adhérents : nombreux, masqués, bien décidés à poursuivre leurs randonnées à la découverte de notre beau territoire.

**Le karaté, la gym volontaire, le club de basket et Planète Danse** ont repris dans un premier temps à l'extérieur sur le site du Carabiol ou l'arrière de Mandela afin de ne pas rater cette rentrée tant attendue par leurs adhérents.

Depuis le 14 septembre, la nomination pour chaque association d'un référent COVID et

l'acceptation du protocole sanitaire propre à la mise à disposition des locaux communaux permet progressivement à l'ensemble des associations de reprendre leur activité pour le plus grand plaisir de tous !

Un grand merci à tous les bénévoles et à tous ceux qui leur font confiance pour la reprise des activités.

**Bonne saison à vous tous ! Dans le respect des règles sanitaires en vigueur et des gestes barrières.**

## Un été au Carabiol



**Elena et Brice Demontant, julirosiens, ont tenu pour la deuxième année consécutive, la "Guinguette du Bene" implantée sur le site municipal du Carabiol.**

La pandémie de coronavirus n'a pas trop perturbé son ouverture le 2 juin dernier. Juste à temps pour réussir une saison estivale pleine et entière jusqu'au 31 août. Le succès engagé l'année dernière, ne s'est pas démenti. La clientèle des habitués et le bouche à oreille a bien fonctionné. Même si les règles obligatoires COVID ont compliqué le travail, mais globalement les choses se sont bien passées. Ils ont pu accueillir les familles et les groupes, dans le cadre verdoyant du Carabiol, en toute sécurité

## Les Tortues du bitume

**Le dimanche 6 septembre dernier, à l'espace Nelson MANDELA, a eu lieu le 4<sup>ème</sup> rallye touristique de l'association de motards, "Les Tortues du bitume".**



**169 motos avaient répondu présentes à notre manifestation pour un parcours de 120 km sur les routes des Cévennes en passant par Saint Jean-du-Gard, Saint Martin-de-Boubaux et revenir par La Grand'Combe.**

De l'avis unanime, **la journée fut une réussite**, tant au niveau des jeux proposés, du parcours, du repas où une macaronade a été cuisinée pour les participants et les organisateurs.

Un grand merci à tous les bénévoles qui se

sont impliqués pour que cette manifestation, après des mois de confinement, soit une réussite.

Un grand merci aussi à la mairie de Saint Julien les Rosiers de nous avoir permis d'effectuer notre rallye en mettant à notre disposition le parvis de MANDELA et les barnums avec un protocole sanitaire qui avait été mis en place et respecté par chacun, apprécié par tous, aux mairies qui nous ont accueillies en nous proposant des emplacements pour effectuer les jeux.



## Les délibés juin-juillet-septembre 2020

### D2020 18. Subvention exceptionnelle à l'APE.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 5000 € à l'association APE

**D2020 19. Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation.** M. le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités des fonctions du Maire, et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation. Le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition.

**D2020 20. Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire.** Le conseil municipal après avoir entendu M. le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner à M. le Maire certaines des délégations prévues par l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**D2020 21. Dématérialisation des convocations du Conseil Municipal.** Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette délibération.

**D2020 22. Portant création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré en application de l'article 4 de la loi N°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19.** Le conseil municipal décide à l'unanimité l'attribution de cette prime

**D2020 23. Clôture du budget eau.**

**D-2020 24. Transfert des résultats de clôture du budget eau de la commune au budget eau de la communauté d'Alès Agglomération.**

**D2020 25. Procès-verbal/Convention de mise à disposition de biens dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la Communauté d'Alès-Agglomération - Approbation et autorisation de signer.** Pour les 3 points ci-dessus : le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition.

**D2020 26. Compte administratif du budget EAU 2019**

**D2020 27. Compte de gestion du budget EAU 2019.** Après présentation des comptes ci-dessus le conseil municipal déclare à l'unanimité que ceux-ci, dressés par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Suite à la présentation des budgets par Monsieur Plantier, les délibérations suivantes ont été mises au vote :

**D2020 28. Compte administratif du budget annexe Lotissement Cœur de Village 2019**

**D2020 29. Compte de gestion du budget annexe Lotissement Cœur de Village 2019**

**D2020 30. Budget annexe primitif lotissement Cœur de Village 2020**

**D2020 31. Affectation des résultats 2019 - Budget annexe lotissement cœur de village**

**D2020 32. Compte administratif du budget général 2019**

**D2020 33. Compte de gestion du budget général 2019**

**D2020 34. Budget primitif budget général 2020**

**D202 35. Affectation des résultats 2019 - budget général**

**D2020 36. Taux des 2 taxes**

**D2020 37. Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2019.** Le conseil municipal vote à l'unanimité l'ensemble des décisions et des budgets présentés, décide à l'unanimité le taux des deux taxes, à 9,95% pour le foncier bâti et 52,55% pour le foncier non bâti.

**D2020 38. Convention de gestion de la piscine du Carabiol avec la communauté d'Alès Agglomération.** Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération

**D2020 39 : Mise en place des commissions municipales.** Le conseil municipal, dans le cadre d'une bonne marche de l'administration municipale, suite à une nouvelle élection du maire et des adjoints, procède au renouvellement des membres des commissions municipales.

**1<sup>ère</sup> commission : FINANCES**

PLANTIER Éric (vice-président), GEORGES Abiba, CURTO Virginie, PEIRETTI GARNIER Angélique, HIGON Patrick, STASIACZYK Noël, ANGER Pascale

**2<sup>e</sup> commission : TRAVAUX, VOIRIE, AMÉNAGEMENT**

DALVERNY Fabrice (vice-président), CRUVELLIER Michel, POUDEVIGNE Olivier, HIGON Patrick, MARTIN Bernard, PIC Pierre, MOUTON Bernard

**3<sup>e</sup> commission : URBANISME**

POUDEVIGNE Olivier (vice-président), BONET Evelyne, PIC Pierre, FOFANA Mory, DALVERNY Fabrice, STECKIWI Géraldine, MOUTON Bernard

**4<sup>e</sup> commission : CULTURE et FESTIVITÉS**

LIS Danielle (vice-présidente), MARTIN Bernard, STASIACZYK Noël, SIAU Françoise, BONET Evelyne, KHLEF Sabrina, HUPRELLE Arnaud.

**5<sup>e</sup> commission : PERSONNEL, EMPLOI, RESSOURCES HUMAINES**

HIGON Patrick (vice-président), PEIRETTI GARNIER Angélique, DEVISE Claire, FOFANA Mory, CRUVELLIER Michel, DALVERNY Fabrice, JULLIAN SICARD Lorraine

**6<sup>e</sup> commission : ENFANCE, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE, CENTRE SOCIAL, SPORT**

PEIRETTI GARNIER Angélique (vice-présidente), HUPRELLE Arnaud, DEVISE Claire, SIAU Françoise, MARTIN Bernard, LIS Danielle, JULLIAN SICARD Lorraine

**7<sup>e</sup> commission : ENVIRONNEMENT, ÉCOLES, ÉDUCATION**

GEORGES Abiba (vice-président), STECKIWI Géraldine, HIGON Patrick, STASIACZYK Noël, FOFANA Mory, DEVISE Claire, JULLIAN SICARD Lorraine.

**8<sup>e</sup> commission : COMMUNICATION, INFORMATION**

PIC Pierre (vice-président), GEORGES Abiba, POUDEVIGNE Olivier, LIS Danielle, DEVISE Claire, HIGON Patrick, MOUTON Bernard

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la constitution des commissions municipales.

**D2020 40. Désignation des membres de la commission d'Appel d'Offres.** Le conseil municipal, procède à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres. *Titulaires* : Olivier POUDEVIGNE, Patrick HIGON, Fabrice DALVERNY (23 voix)

*Suppléants* : Angélique PEIRETTI-GARNIER, Michel CRUVELLIER, Éric PLANTIER (20 voix)

**D2020 41. Élection de 3 membres au conseil d'administration du comité de jumelage « Solidarité SÉNÉGAL ».** Ont été proclamés membres au

conseil d'administration par 21 voix : PEIRETTI GARNIER Angélique, HIGON Patrick, MARTIN Bernard

**D2020 42. Nomination des membres de la commission communale des impôts directs.** Le conseil municipal a désigné, avec 22 voix POUR et 1 abstention, les personnes, titulaires et suppléantes de la commission communale des impôts directs.

**D2020 43. Élection d'un membre au conseil d'administration du Centre Social Le Kiosque.** A été proclamé membre au conseil d'administration, PEIRETTI GARNIER Angélique.

**D2020 44. Désignation d'un conseiller municipal représentant au CNAS.** Le conseil municipal désigne avec 21 POUR et 2 abstentions, HIGON Patrick comme délégué représentante au CNAS.

**D2020 46. Élection des délégués au Syndicat Mixte à cadre départemental d'Électricité du Gard.**

*Titulaires* : CRUVELLIER Michel, POUDEVIGNE Olivier.

*Suppléants* : PLANTIER Éric, BORD Serge.

**D2020 47. Subvention 2019 aux associations.** Le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, décide à l'unanimité de fixer le montant des subventions pour l'année 2019 à 300€ aux associations qui ont déposé un dossier complet.

**D2020 48. Attribution de subvention pour ravalement de façades (EVESQUE Camille).** Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

**D2020 49. Commission spéciale d'attribution des lots du lotissement « Maisons abordables ».** Le conseil municipal vote à l'unanimité la composition de la commission d'attribution des lots du lotissement « Maisons Abordables » avec les membres suivants : PEIRETTI GARNIER Angélique, CURTO Virginie, MARTIN Bernard, POUDEVIGNE Olivier, PLANTIER Eric, CRUVELLIER Michel, MOUTON Bernard.

**D2020 50. Acquisition de terrain d'une superficie de 328 m<sup>2</sup> - Parcelle AT N°28, propriété de DREYSSE Françoise.** Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

**D2020 51. Lotissement « Cœur de Village ».** Vente de terrain : macro-lot N°4 de 3038 m<sup>2</sup> aux Logis Cévenols. Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

**D2020 52. Lotissement « Cœur de Village ».** Vente de terrain : macro-lot N°1 de 3505 m<sup>2</sup> aux Logis Cévenols. Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

**D2020 53 : Désaffectation et déclassement de terrain en vu de sa cession- macro-lot 5 lotissement « Cœur de Village ».** Le conseil municipal vote à l'unanimité cette délibération.

**D2020 54. Désignation du correspondant de la commune auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard.**

Le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, décide avec 22 voix POUR et 1 abstention, de désigner POUDEVIGNE Olivier en qualité de correspondant du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Gard. Délibéré du 10 juillet 2020.

**D2020 55. Élection des délégués titulaires et suppléants du conseil municipal pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.**

Élection des 7 délégués titulaires et des 4 suppléants St Julien Les rosiers : notre village ! 20 voix :

6 titulaires, 4 suppléants.

Osez pour changer ! 3 voix : 1 titulaire, 0 suppléant.

BIEN VIVRE  
ENSEMBLE

## ENCOMBRANTS : une mise au point s'impose

Lorsque la décision a été prise de rétablir la tournée d'encombrants une fois par mois sur la commune, elle était motivée par la nécessité de rendre un service aux administrés, en particulier pour les personnes âgées qui vivent seules sans leur famille à proximité.

**Mais "passer pour les encombrants" ne veut pas dire "vider les caves !...".** Or, dans un certain nombre de cas, on demande aux agents municipaux de faire les déménagements avec un volume qui remplit très vite un camion...

Ceci n'est pas possible. "Passer pour les encombrants" signifie venir enlever un frigidaire, une machine à laver, si besoin quelques objets supplémentaires, mais jamais déménager une cave car la collectivité n'a



pas les moyens de passer des heures dans un même lieu, question de simple bon sens pour bien rester dans l'esprit du service rendu aux personnes.

**Alors, soyons raisonnables en évitant les abus qui pourraient nous conduire à renoncer à ce service.**



## À propos DES SANGLIERS

Vous avez été nombreux cet été à venir en mairie faire part de votre désarroi quant à la problématique des sangliers en zones pavillonnaires de notre commune. Cette situation était d'autant plus préoccupante que les laies n'hésitent plus désormais à installer leur progéniture à proximité des maisons comme si la famille était apprivoisée !

Lettre au préfet, demande d'intervention du lieutenant de louvèterie, mise en place de cages, battue administrative... Rien n'a semblé perturber ces animaux de leurs habitudes et des dégâts qu'ils causent dans les propriétés.

Le maire, souvent sollicité, est comme vous bien démuni devant cette intrusion à l'intérieur de notre lieu de vie.

Gageons que l'ouverture de la chasse sera de nature à réguler le nombre trop important de sangliers qui ne se contentent plus, comme hier, de rester sur le massif mais qui deviennent des co-locataires de nos propriétés.

**Dans l'attente, nous allons solliciter le préfet du Gard pour demander une table ronde car ce qui arrive à Saint Julien-les-Rosiers impacte de la même manière la plupart des communes du Gard.**

## À propos DES CHIENS

**Ces animaux qui sont nos amis, sont pourtant, bien malgré eux, au centre de querelles qui mettent en scène leurs maîtres et leurs voisins.**

Nous ne comptons plus en effet les problèmes de voisinage que leurs aboiements intempestifs et répétés génèrent (le jour comme la nuit quelquefois). Notre policier municipal est souvent appelé pour faire de la médiation. Plus grave, certains d'entre eux qui appartiennent à des catégories dites "potentiellement dangereuses", ne sont pas déclarés en mairie.

L'inconscience ou la désinvolture de certains propriétaires ont quelquefois pour conséquence, l'arrivée de drames comme celui, il y a quelques temps, d'un enfant au Carabiol qui a eu le visage emporté par un molosse non tenu en laisse.

**Un chien, lorsqu'il est bien dressé, ne doit pas porter préjudice au voisinage. C'est une règle élémentaire du « bien vivre ensemble » que de la respecter.**

Il est tout à fait attristant de constater des fâcheries durables pour des motifs qui, avec un peu de bonne volonté, pourraient être très rapidement solutionnés.

# Les incivilités : ça continu !

Pendant la période de confinement, nous avons applaudi le personnel soignant, nous avons remercié le personnel qui assure l'enlèvement des ordures ménagères, en leur mettant des dessins et des petits mots sur les containers. Remercié aussi notre policier municipal qui n'a pas compté son temps, qui a été présent auprès des plus fragiles pour leur porter assistance.

Ces salariés qui exécutaient leur travail en prenant des risques alors que l'on se tenait à l'abri, ces gens indispensables, « ces invisibles » qui nous ont permis de vivre normalement.

**Oublié tout cela, oubliée la bienveillance, oubliée la solidarité et le bien vivre ensemble dans le respect des autres. On les vilipende, on les insulte pour avoir raisons.**

Dire qu'il y a plus d'incivilité qu'avant ou plus qu'ailleurs ? Peut-être pas, on est tous logés à la même enseigne. Mais elles sont plus flagrantes, plus insupportables, tant on croyait que les choses allaient changer.

**Les Points d'Apports Volontaires sont régulièrement dégradés.** Les employés de l'Agglo et de la commune sont obligés d'intervenir quasi journalièrement pour qu'ils soient propres.



On a trouvé sur le **parking des Ayres**, un indélicat qui n'a trouvé rien de mieux que d'abandonner là, un lave linge et un frigo. Pourtant il a bien fallu mettre ce matériel dans une voiture ? Alors pourquoi ne pas l'avoir amené jusqu'à la déchetterie ?

Les containers sont en permanence remplis par des déchets qui ne devraient pas s'y trouver comme les bouteilles en verre, les boîtes de conserve en alu ou en fer, les emballages plastiques, les déchets verts, même



mis dans sac poubelle pour passer inaperçu, des cartons entiers, non pliés qui vont occuper tout l'espace. On peut même y trouver des rouleaux de grillage, voir des meubles ! Et si ça ne rentre pas dedans, on met à côté. **C'est un manque de respect flagrant pour ceux qui traitent les ordures et autres déchets.**

Pourtant sur la commune il y a des Points d'Apports Volontaires qui permettent un tri sélectif très large. **Tout se trie, toutes les matières plastiques et emballages, tous les papiers, il suffit de regarder les pictogrammes.**

**Il y a aussi le ramassage des encombrants, des objets lourds, qui est fait par le personnel de la mairie. C'est un service gratuit qui est rendu, mis en**



place pour faciliter la vie de chacun. Les agents communaux se déplacent à la demande et enlèvent les encombrants. **Là aussi il y a dérive, d'ailleurs, l'article ci-contre (page 12) de cet Écho, fait une mise au point sur le sujet.**

**Le tri, si il est bien fait, contribue à faire baisser le coût du traitement des ordures ménagères et des déchets. En clair, MOINS ON TRIE, PLUS IL Y A DES DÉFAUTS DANS LES ENLÈVEMENTS, PLUS LA COLLECTIVITÉ PAYE.**



Cet été les incivilités ont perduré, celles qui nous pourrissent la vie, comme la vitesse en voiture ou à moto, souvent sur la roue arrière, les rodéos, sur les routes de la

commune, au risque de créer des accidents graves. Et puis, il y a eu le bruit, qui en se répétant pendant plusieurs jours, devient insupportable.

**ALORS ÉMETTONS UN VŒU.**

**REVENONS TOUS À DE PLUS JUSTES VALEURS, DANS LE RESPECT DE L'AUTRE ET LE BIEN VIVRE ENSEMBLE.**

# CULTURE

La crise sanitaire a mis a mal nos pratiques culturelles et festives, entraînant l'annulation de la plupart des événements, et nous laissant sur notre faim d'échanges, de contacts, de plaisirs partagés et de célébrations.

Nous avons tout de même pu nous retrouver le 1<sup>er</sup> août pour une séance de cinéma en plein air au Carabiol.

St Julien a donc renoué cette année avec cette tradition estivale autour d'un film d'animation tout public, drôle et émouvant. Le public était nombreux, avec beaucoup d'enfants pour notre grand plaisir, la guinguette en a régalé certains et la température était idéale grâce au gros orage tombé deux heures avant.

Une belle soirée, à renouveler !

## Evènements à venir

(sous réserve de changement de consignes sanitaires...)

• **Samedi 31 octobre**, 17h30 et 20h  
salle Mandela (commission Culture et OMC)

### Soirée cirque.

Tutti Frutti, avec Le Cratère

• **Vendredi 6 novembre**, 18h, hall de Mandela (médiathèque). **Rentrée littéraire.**

• **Vendredi 27 novembre**, de 17h à 23h devant Mandela (OMC).

**Marché de Noël nocturne** « Artisanat et Terroir »



• **Samedi 28 novembre**, salle Mandela (AFPS).

**Soirée de clôture de l'Automne Palestinien** (lecture, repas, concert)

• **Vendredi 11 décembre**

**Soirée littéraire** avec Gérard de Négri (Médiathèque)

**Pour tous ces événements, les consignes sanitaires seront strictes afin de partager le plaisir mais pas les virus ! Masqués, mais pas muselés !**

## Le CADREF du GARD

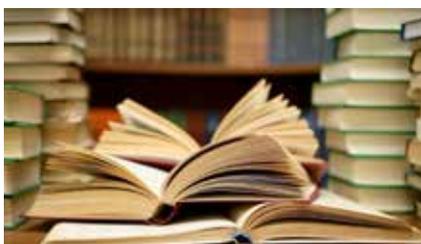
### Université permanente de la culture et du temps libre

Une bonne idée pour les personnes qui veulent enrichir leurs connaissances et utiliser intelligemment leur temps libre.

Le CADREF est une association ouverte à tous, sans condition d'âge, de diplômes ou de pré-requis... pour le plaisir et le bonheur d'apprendre.

#### Il propose des cours :

- d'histoire (des civilisations, de l'art, mythologies),
- des sciences humaines et sociales (philosophie, peinture et littérature, psychologie, musique...),
- des langues vivantes et locales (anglais, espagnol, italien, occitan),
- de l'informatique (découverte, internet, Facebook...),
- des sorties culturelles,
- des activités physiques (gym douce, yoga, sophrologie...).



#### Cotisations 2020-2021 : 40€

Pour s'inscrire : permanence à Espace André Chamson, 2, place Henri Barbusse, ALÈS :  
→ mardi, de 16h30 à 18h30  
→ jeudi, de 14h à 17h

#### Téléphone : 06 09 91 03 73

Fiche détaillée des tarifs de chaque activité sur : [www.cadref.com](http://www.cadref.com)  
Grâce à son fonds de "solidarité culture", le CADREF accorde une **réduction de 26€** sur la première inscription selon votre revenu fiscal de référence.

## LA LUDO-THÈQUE

### Un outil indispensable pour les enfants

Bonne nouvelle pour les petits juliroisiens, la ludothèque d'Alès Agglomération fait son retour le mardi de 16h30 à 18h dans le hall de l'espace Nelson MANDELA tous les 15 jours.

Charlotte, que vous connaissez bien, accueillera les petits comme les plus grands pour partager un moment ludique. Faites-le savoir à vos amis et connaissances.

# Moment d'exception

La soprano, Emmanuelle de Negri, enfant du village, chanteuse lyrique, soprano de classe internationale, nous a offert un concert exceptionnel dans l'église du village, vendredi 25 septembre.



Sa voix cristalline a résonné sous les voûtes pendant plus d'une heure et demie pour notre plus grand plaisir et celui des enfants installés sur des coussins quasiment à ses pieds.

**Elle était accompagnée de façon magistrale par le pianiste Michel Chanard.**

Contraints par les consignes sanitaires, nous avons fait une publicité limitée, mais finalement nous aurions pu être plus nombreux en toute sécurité. Parmi les personnes présentes il y avait des « connaisseurs », mais aussi d'autres qui étaient venus découvrir un style musical qu'on n'a pas l'habitude d'entendre et d'écouter régulièrement.

Et ils ont eu raison, car nous avons découvert une interprète brillante et généreuse,

une belle et grande voix du répertoire de la musique classique. Clôturée par une interprétation lyrique de la chanson, "*Retiens la nuit*". Ce fut un satisfecit général salué par des applaudissements nourris et les bravos. Merci au public chaleureux qui s'est déplacé. Grand merci aussi à l'équipe de bénévoles sans qui rien ne serait possible.

**Petit bémol en ce temps de pandémie**

L'entreprise *Âme de cordes*, qui nous a loué ce magnifique piano, nous a dit que nous étions son premier contrat depuis le confinement ! Il n'est pas sûr de pouvoir continuer si les choses ne s'améliorent pas rapidement. Tous les acteurs de la culture sont en très grande difficulté. Soutenons les chaque fois que c'est possible.

## Alès'y à vélo

Une façon « branchée » de se déplacer.

Des vélos à assistance électrique sont disponibles à l'agence « La maison des mobilités » en gare routière d'Alès.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Tél. 04 66 52 31 31

**Alès Agglomération propose une location de courte ou longue durée.**

1 jour : 15€ (tarif + assurance)

1 mois (renouvelable 11 fois) : 40€ (tarif + assurance)

3 mois (renouvelable 3 fois) : 110€ (tarif + assurance)

12 mois : 410€

**Ces locations sont réservées aux habitants d'Alès Agglomération.**

Caution : 200€

Siège enfant : 5€ par mois

Sacoche : 5€ par mois

**À noter** - La Région Occitanie, l'État et Alès Agglomération peuvent vous aider pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

- Montant de l'aide de la Région Occitanie : 200€ (à condition de s'engager à ne pas vendre son vélo dans les 12 mois suivant son acquisition).

- Montant de l'aide de l'État : 200€ appelée « Bonus vélo à assistance électrique » (même montant que la Région).

## Le Fait péri-urbain

**Saint Julien les Rosiers fait partie des communes situées sur la « première couronne » autour d'Alès. Au total, 8 communes pour plus de 35.000 habitants. Cette situation de proximité induit des phénomènes quasi-identiques que ceux rencontrés sur Alès en matière de santé, mobilité, développement économique, de l'habitat, d'incivilités et de conduites addictives...**

Bien souvent, les moyens octroyés à ces communes induisent un décrochage avec la ville centre, ce qui occasionne des disparités quant au traitement des problématiques indiquées plus haut.

C'est la raison pour laquelle l'idée de **se rencontrer régulièrement pour envisager ensemble des réponses adaptées et plus égalitaires** à tous ces enjeux de société qui nous dépassent quelquefois, nous semble aller dans le bon sens.

Au même titre que les problèmes rencontrés dans le monde rural demandant un traitement particulier et adapté à ce terroir, **le fait péri-urbain réclame aussi d'avoir une vision spécifique au plus près des besoins des gens qui vivent sur cette partie du territoire.**

C'est bien le rôle de l'agglomération d'apporter une attention particulière à toutes ses composantes dans un souci de cohésion sociale globale.

**Dernière minute** - Le président d'Alès Agglomération a confié à notre maire, Serge BORD, la **délégation et l'animation de la commission « Prévention de la délinquance » et du CISLPD** (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Du pain sur la planche en perspective. Souhaitons-lui d'aboutir à des résultats et surtout d'avoir « carte blanche » pour les obtenir.

# Le cabinet du docteur TESSADRI a changé d'adresse



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le docteur TESSADRI a installé son cabinet au 1090, avenue des Rosiers, dans le bâtiment dit des « anciennes écoles » entre la micro-crèche et le centre médico-social.

Un cabinet de plain-pied avec accès direct à l'officine, ce qui facilite les déplacements des personnes âgées et des personnes handicapées.

Durant l'été, les agents communaux ont pro-

cédé à quelques travaux de réfection de ce local, aidés en cela par l'association FAIRE pour la peinture, ce qui donne un « coup de pouce » à l'ensemble.

La dernière main, plus esthétique et harmonieuse, a été portée par Madame TESSADRI qui a transformé ce lieu et lui a donné un cachet très agréable et convivial.

Bonne installation au docteur TESSADRI en souhaitant vivement la venue d'un deuxième médecin sur la commune.

## RENCONTRE AVEC JOSÉ TESSADRI, DOCTEUR À SAINT JULIEN LES ROSIERS

**La première question était, votre déménagement, quelle motivation pour quel résultat ?**

José TESSADRI - « Je voulais trouver un plain-pied, indispensable aujourd'hui, pour que le cabinet soit accessible par tous sans difficulté et la deuxième motivation était l'environnement de travail et de meilleures conditions de travail pour ma secrétaire, avec un véritable espace dédié à l'accueil. Dès que j'ai visité les lieux avec mon épouse, avant les travaux, je me suis tout de suite projeté. J'ai imaginé comment ils pouvaient être organisés. La mairie et les services communaux ont répondu à mes demandes de mise en place de cloisons et d'ouverture, tout comme l'emplacement et le nombre de prises. Je suis ravi de l'agencement final ».

**Que pensez vous de la future Maison de santé et comment la voyez vous ?**

José TESSADRI - « La maison de santé doit être un lieu d'échange avec les professionnels de santé, les infirmières, peut être d'autres spécialités. Les patients auront tout sur place, la pharmacie sera à côté, c'est plus sécurisant. Cette proximité fait qu'on ne sera pas tout seul en cas de problème, on pourra compter sur la présence et les compétences de chacun ».

Le docteur TESSADRI, loue l'engagement de monsieur MARTINEZ, pharmacien à Saint Julien les Rosiers et de Martial MONTELS, ostéopathe à Saint Martin de Valgugues, tous deux sont partis prenantes dans le projet. Martial MONTELS est d'ailleurs le président de l'association de professionnel de santé pour le projet de la maison de santé dont les premiers travaux devraient débuter à la fin de cette année. Si tout se passe normalement, ceux-ci devraient être terminés au début de 2022.



**Que pensez vous de la situation du manque de médecin ?**

José TESSADRI - « Vaste débat qui demanderait du temps et on pourrait écrire un livre. Dans le cadre de la maison de santé, il faudrait deux cabinets, ce serait l'idéal, avec un accueil commun. Et puis il y a la gestion de l'administratif, qui prend beaucoup de temps, elle serait commune, libérant ainsi du temps qu'un médecin aurait la faculté d'utiliser pour d'autres activités. Les jeunes médecins sont sensibles à ce type d'environnement. La maison de santé peut être un attrait pour eux. Les jeunes sont attirés par le salariat et la gestion de leur temps de travail et de l'équilibre avec leur temps familial. Pour les attirer il faut jouer sur la qualité de vie de la commune, mettre en avant ses atouts, l'école, les commerces, les services, la proximité d'une plus grande ville comme Alès ou Nîmes. De toute manière, la modification de nombreux clauses, au vu de la durée des études n'aura de l'effet que dans cinq à dix ans ».

## BRÈVE

### ■ Terrains à construire : la mairie communique

La commune est propriétaire de deux terrains situés à Arbusse/Le Mas Dieu qui vont être mis en vente au prix du marché une fois toutes les démarches administratives effectuées.

Chaque terrain d'une surface approximative de 2500 m<sup>2</sup> (dont 1200 m<sup>2</sup> constructibles) est situé à proximité d'une zone boisée et du chemin communal. Sur ce chemin, le réseau d'assainissement collectif est opérationnel depuis 2018. Si vous êtes intéressés par une perspective d'achat, il vous appartiendra de poser une candidature en mairie pour faire part de votre souhait. Une commission d'attribution sera créée qui élaborera des critères d'éligibilité les plus transparents possibles. Un dossier vous sera alors envoyé.

**SAINT JULIEN**  
les ROSIERS  
INFORMATION MUNICIPALE  
SAINT JULIEN LES ROSIERS  
OCTOBRE 2020

Commission de rédaction, membres de la commission information : Serge BORD, Pierre PIC, Abiba GEORGES, Patrick HIGON, Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVISE, Danielle LIS, Bernard MOUTON.

Mairie Saint Julien Les Rosiers  
376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers  
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00  
mairie-les-rosiers@orange.fr  
infos@stjulienlesrosiers@orange.fr  
www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture  
du lundi au vendredi 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Réalisation : Atelier du moulin, 04 66 25 77 00  
atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal  
a été imprimé à  
1750 exemplaires  
sur papier  
certifié PEFC